

Communiqué de presse 6 janvier 2023

## Fin du timbre rouge : de lourdes conséquences sur l'emploi et le service public postal !

**A l'horizon 2024, la moitié des emplois de facteurs pourrait disparaître. C'est une des conséquences de la suppression du timbre rouge à la mise en place de la Nouvelle Gamme Courrier au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Comme avait alerté la CGT FAPT, les usagers verront donc passer le facteur à leur boîte aux lettres seulement 2 fois dans la semaine. Cela vient d'être confirmé par voie de presse par La Poste à travers l'annonce d'expérimentation.**

La décision de généraliser la norme du J+3, le choix de déclencher la distribution d'un client à partir de la réception d'un colis et de retenir le courrier jusqu'au jour garanti va permettre, avec l'aide de l'IA (intelligence artificielle), de diviser par deux les points de distribution quotidien. Cela veut dire concrètement que le courrier envoyé par les usagers et entreprises est retenu dans les centres courrier et n'est distribué qu'au 3<sup>ème</sup> jour (sauf si le destinataire doit recevoir un colis).

Il est évident qu'une telle restructuration du courrier, qui priorise la productivité à la qualité de service et au service public, a des conséquences lourdes sur l'emploi, et ce dans l'ensemble des métiers de la Poste.

Ce plan de suppression d'emploi massif sans précédent, que prépare les dirigeants de la Poste avec l'aval du gouvernement va accentuer les inégalités territoriales, peser négativement sur le sentiment d'abandon et le manque de lien social exprimés par nos concitoyens lors des mouvements sociaux de la période récente, participer à accroître la précarité et sceller la fin d'un personnage auxquels les français sont viscéralement attachés « le facteur ». Après avoir démantelé son réseau de bureau de poste, La Poste démantèle son réseau d'acheminement et de distribution.

La Poste n'a eu de cesse de déconstruire le réseau d'acheminement sur la seule logique financière.

La norme du J+1 définissait l'organisation du travail avec la conception d'un service public construit sur la péréquation tarifaire et territoriale.

La Poste est aujourd'hui quasiment le dernier service public de proximité qui tient un rôle central dans la société, il y a donc de fortes attentes de la part des populations à son égard. L'avenir du service Public Postal nécessite un débat le plus ouvert et le plus large possible dans le pays avec les usagers, les postiers, les élus.

La CGT FAPT réitère l'ensemble de ses propositions qui portent : d'une part sur les obligations de La Poste autour des 4 missions de service public qui lui sont confiées :

- l'accessibilité bancaire,
- la distribution de la presse,
- l'aménagement du territoire,
- la distribution du courrier 6 jours sur 7.

Ces 4 missions sont indissociables et indispensables. Et d'autre part sur l'urgence d'améliorer la situation des salariés en charge d'assurer ces mêmes missions de service public.

